Nord et limitrophes...... France et Belgique..... Union postale .....

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS

ROUBAIX...... 71, Grande-Rue. Tcl. 34 et 1906. Inter, 6. | Chèques TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37, | LILLE........ 3, rue Faidherbe. Tcl. 57.07. | 87 Lille

Demandez Tons

Téléphone 421 et 2471

BILLET PARISIEN

## L'indemnité parlementaire

	LUNDI	MARDI
LIVRE	160.10	162.45
DOLLAR	32.97	33 39
BELGIQUE	101.95	102.25
-		

LES CHANGES

POUR LE REDRESSEMENT DU FRANC

### LE COMITÉ DES RESTRICTIONS PRÉPARE SON PROGRAMME

### Les restrictions envisagées

### HANS BOSSARD EST ACQUITTÉ PAR LE JURY DE LA SEINE

A 18 h. 20, les junes resenant de la salle des délhérations, rentrent en audience. La réponse aux questions posées est enun e. La Cour d'assives prononce l'adquittement de M. Hans Hossard.

Lorsque le président fait aunoncer à M. Hans Bossard qu'il est acquitte, ce démine se tourne verz les jures et vers la Cour et du de sour remercie ».

## UN VIOLENT ORAGE DANS LA REGION CHAROLLAISE Deux victimes foudroyées

### Dix-huit taureaux affolés dans les rues de Liverpool

dans les rues de Liverpool. 8 juin. — Dix-huit taureaux que l'on menait à l'abattoir, furent effrayés dans une rue de Liverpool par le siffet d'une boomotive et s'enfuirent dans toutes les directions. Six de ces animux entrèrent dans une boutique d'épicerie, où ils blessèrent sérieusement un honne et une femme. Pursièus femmes S'évanouirent de pour, et il failut plus de trois leures jour captacer les six-huit (ugitifs. dix-huit fugitifs.

UN BRUIT

### Le ministère Briand s'adjoindrait, comme à la mobilisation, des ministres d'Etat qui affirmeraient l'union nationale

les milieux politiques, dit d'il avait été question au onseils des ministres, d'un

### AU MAROC

L'accord sur les zones. - Le sort d'Abd-el-Krim

### UNE ESCROQUERIE DE CINO MILLIONS

Le coupable, une Russe naturalisé français, est en fuite; son père, désespéré, se suicide

### A l'Académie des Beaux=Arts



M. LANDOWSKI

de l'Académie des Beaux-Arts

# UNE VISITE

## de l'Union des Ingénieurs de Louvain dans le Nord de la France



LE GROUPE DES INGÉNIEURS BELGES DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS, A ROUBAIX

association 1'« Union des

t un accuell des plus chaleureux qui leur sera un très agréable souvenir de notre ion où ils se proposent d'ailleurs de reve-

e concitoyen M. Jules Ricart, directeur cecité Roubaislenne d'Eclairage par le l'électricité, qui nidé de M. Van Tur-fuecteur de la Société d'éclairage par de la banlieue de Roubaix, assuma la tâche de préparer la visite des excur-tes et sut, pur ses hautes relations, ciliter l'entrée de toutes les usines de égica.

Nous avons rendu compte dans notre nu-ro d'hier, de la visite des ingénieurs bel-

### A ROUBAIX

testatoement la visite de nos usines tevines de Roubeix.

Au cours de ce rapide passage en notre ville, ils purent voir, grâce à un procramme admirablement composé, le cycle complet de la fabrication de la laine, depuis le moment of celle-cel arrive à l'usine frafchement fordus, jusqu'à celui où elle sert transformée en draps et tissus de toute beauté.

A 11 heures, le groupe, composé d'une centaine de personnes, doscend des auto-cars en face des Etablissements « Amédiée Prouseste, Il a. à sa tête, son président. M. Juicouste, l'a sa président de la Société Anonyme des Meuneries Bruxelloises, suivi de MM. Emile Dor, vice-président; Joseph Allard, administrateur-gérant des Usines et Acièries Allard; Octave Jadot, administrateur-délégué des charbonnages de « La Luena »; Henri Siret, administrateur de sociétés; Gastio Nibelle, ingénieur en chef, directour des Siret, administrateur en e Societes, Gascon Nibelle, ingénieur en chef, directeur des nimes: Louis Rolsin, directeur-gérant des charisonnages de Sacré-Madalme; Léon André, lirecteur général des charbounages du Bois-lu-Luc; Albert Coppens, Pierre et Joseph De Smet, Goothals, Mertens, professeurs à 'Université de Louvain, etc., etc...

Au Peignage « Amédée Prouvost et Cie » M. Ricart présente les excursionnistes au directeur de l'établissement et la visite de l'usine commence aussitôt. C'est d'abord le triage qui est parcuru par les visiteurs, qui peuvent comparer les

C'est d'abord le triage qui est parcouri ar les visiteurs, qui peuvent comparer les ifférentes sortes de laines brutes. Puis ils ssistent au lavage et désuintage de la ma-ière, qui est ensuite peignée et cardée et sort uroulée en longs rubans soyeux, prêts à tre euvoyès à la filature.

Cherbourg, 8 juin. — Les sous-marins « Requin » et « René-Audry », qui vont entreprendre le raid Cherbourg-Dakar, ont quitté Cherbourg, effectuant des exercices avec les fiotilles et l'aviation. Ils séjourneront à Brest, puis front à

et reviendront par as Palmas et Casablanca. Voir, page 2, nos DÉPÉCHES de la DERNIÈRE HEURE.

Al a sortie du Peignage « Amédée Prou-rost », les membres de l'excursion se rendi-cut au Monument aux Morts de la Grande lucrre où, dans une délicate intention, ils avaient tenu à déposer une gerbe de fleurs pour marquer la sympathie qui unit nos deux monthes.

peuples.

Le banquet au « Cercle de l'Industrie »

Après s'être recueillis pieusement pendant
quelques instants devant le cénotaphe, les
excursionnistes se rendirent au « Cercle de
l'Industrie » où un banquet, ties bien servi,
les attendait.

Au dessert, M. Jules Vuylsteke, président,
exprime tous les regrets eu'il éprouve à ne
pas voir à cette table M. Fairon, cop-su de
Belgique, retenu pour eanse de maladie.

Il fait l'éloge de M. Rieart qui, avec l'aide
de M. van Thurnout, a su organiser d'une
façen aussi parfaite cette excursion dans le
Nord, et remercie sincèrement tous ceux qui
ont bien voulu répondre à son appel et participer à cet intéressant voyage d'études.
Ceux-ci, dit-il, sont de précieuses manifestations de solidarité qui resserrent l'union
te tous les membres et auxquelles chacun
doft prendre part.

Et il termine en disant que cette excursion aura montré aux incénieurs belges toute
la vitaitié de notre France si belle, si bien
organisée et si accueillante.

M. Ricart remercie M. Vuylsteke de ses
paroles trop aimables et dit que su tache a
été facile et agréable, grâce à l'accueil cordial que lui ont fait teus les indastriels à qui il
s'est adressé.

Il remende sincèrement les collaborateurs
qui l'ont aidé avec tant de dévauement dans
l'organisation de cette excursion et termine
en espérant que l' « Union des Ingénieurs de
Louvain » reviendra bientôt dans le Nord, où
l'industrie a un développement extraordinaire.

La visite de la Lainière

### La visite de la Lainière

La visite de la Lainière

A2 h. 45, les excursionnistes étaient rendus à la Lainière où lis furent recus par M.
Herman, le directeur général de ces établissements, qui leur souhaita la bienvenne.

Ils purent alors reprendre le cycle de transformation de la laine à l'endroit en ils l'avaient laissé le matin et la voir, d'atclier en atclier, devenir de méche qu'elle était un lités nécessaires pour former un tissu parfait.

La visite de cette filature, qui ne produit pas moins de 500 kil. de fil à l'heure, a beaucoup intéressé tous ces techniciens qui ont de plus admiré, les installations de douches et autres œuvres sociales destinées à donner

Chez MM. Félix Vanoutryve et C"

Le groupe d'ingénieurs se divisa ensuite en leux parties qui se rendirent séparément, 'une chez MM. Vanoutryve et C'. l'autre inez MM. Mathon et Dubruile. Dans le premier de ces établissements où ls furent reçus très cordialement par M. De-dasse, directeur, les excursionnistes furent rivement intéressés et quelque peu émer-cilés nar la multiplicité des océrations que eillés par la multiplicité des opérations que récessite la fabrication des tissus d'ameu-

nécessite la fabrication des tissus a aucublement.

C'est d'abord la teinture où les fils de coton, de soie, de juste et de coton reçoivent les teintes les pins diverses. Puis la « mise en chaîne des fils » et enin le tissage de ces admirables tissus aux dessins variés à l'infini et qui demande de la part des tisserands une minutle et une habileté extraorilialires. La visite des établissements Mathon-Dubrulle

LE DEPART Le groupe des exxursionnistes gagna en-suite la gare de Lüle où la dislocation eut lieu.

# Deux sous-marins entreprennent le raid Cherbourg-Dakar CONTRE LE CONTROLE JAPONAIS EN COREE

### Trois cents arrestations

Une dépêche de Séoul annonce que la police japonatse a procédé à l'arrestation d'environ trois cents personnes qui avalent ourdi un complot pour renverser le contrôle japonais et établir l'Indépendance coréenne.

## M. TIRARD PRENDRAIT SA RETRAITE

Un de nos confrères parisiens annonce la retraite de M. Tirard, haut-commissaire de France en territoires rhénans.

## CHARLES LE BOSSU ET SES COMPLICES devant le Tribunal correctionnel de Lille

### LES PLAIDOIRIES

Les débats sont repris mardi vers trois heures; les inculpés, sauf Mª\* Scatcainé sont présents. Le « l'etit Bossu » a changé de vétements; il est vêtu de noir.

### M' Lévy présente la défense du Bossu

M' Lévy présente la défense du Bossu
Le défenseur de Potvliège, M' Lévy, raconte
la vie de son client; enfant naturel reconus seulement à l'âge de douze ans, infirme, de santé
débile, illetré, anormal, le «Bossu » est, paraicil, vraiment doué d'un pouvoir soumambulique;
il a une sorte de sensibilité cachée. Ce pouvoir
a été constaté chez certains individus par MM.
les docteurs Richet et Charles Roux. Ce pouvoir
sommambulique se manifestait par des facultes
eryptesthésiques et prémonitoires; ce n'est pas
la première fois que des facultés de ce geure
seraient constatées et l'avocat cite des faits
relevés dans des outragres scientifiques, notamment d'après M. le docteur Richet; une péritonite accompagnée de pneumocoques annonce
quelques jours avant la survenance de la maladie
et à un moment où le sujet se trouvait en parfaite santé.

control accompagnee de pneumocoques annoncée quelques jours avani, la survenance de la maladie et à un moment où le sujet se trouvait en parfaire santé.

Le « Bossu » avait, patali-il, exercé ses talents predant la guerre; il a fourni à de nombreux clients les renseignements sur cett des leurs qui se trouvaien, sur le front, Mª Doemazière, d'ailleurs, lui avait demandé une consultation gonérale: l'avait de la bras-étie et le changement éventuel des... opinious politiques de son mari, qu'à ectte époque, Mª De-mazières avait promis au « Bossu » de lui verser une forte somme et les défenements après guerre lui étaient favorables. Mª Desmazières se serait exécute actuellement en versant les sommes qu'on reproche aujourd'hui à l'ascusé d'avoir détournées. M' Lévy souligne l'invraisemblame des explications de la victime: celle-ci, femme de grand don seus, pay-anne madrée, roude, habile commerçante, n'a pu croire que les menaces du « Bossu » et la dame Desmazières et il rappelle « Bossu » et la dame Desmazières et l'appelle « Bossu » et la dame Desmazières et l'appelle « Bossu » et la dame Desmazières et l'appelle « Bossu » et la dame Desmazières de l'appelle « Bossu » et la dame Desmazières de l'appelle « Bossu » et la dame Desmazières de l'appelle « Bossu » et la dame Desmazières de l'appelle « Bossu » et la dame Desmazières de l'appelle « Bossu » et la dame Desmazières de l'appelle « Bossu » et la dame Desmazières « d'alleurs puriques sommandulques rémunérées se constituent par le délit d'escroquerie; il n'a pes employé un faux nom, le nou de Demeyte était celui de sa mère et qu'il a porté d'ailleurs jusque l'âge de treize ans, ayant été seulement reconnu par son père à cetté époque; la faus-equalité ne peut être retenue; il n'a pas revêtu un habit de moire, ne portait pas des attributs péciaux, qu'il a simplement proféré un men

nge, fait qui ne peut constituer le deit d'es-

oquerie. M° Lévy rappelle certains te**xtes de juriapra**dence, disant qu'il ne peut y avoir escroquerie quand les déclarations de l'autour de Feerroquerie quand tellement enormes qu'on peut s'étonner que la victime les ait crues.
L'avocat demande l'acquittement de son client qui n'a fait que proférer des mensonges esna les accompagner de manœuvres frauduleuses.

Plaidoiré de Me Mattin.

# Plaidoirie de M' Moitier

Plaidoirie de M° Moitier

M' Moitier présente la défense de Roujas qu'il représente comme une victime du « Boasu ». Ce dernier n'avait pas besoin d'un entraîneur pour se livrer à sex razzias sur la fortune des époux Desmazières.

En ce qui concerne de recel, il ne peut exister puisque l'argent soutiré était dépensé au fur et à mesure par le « Bossu ».

Pour l'extorsion de fonds, elle ne peut davantage exister puisque Roujas n'a pas menacé M° Desmazières de dénoncer à son mari des faits qui pourraient être considérés comme diffamatoires; qu'il s'est contenté d'allégations vagues.

D'autre part, il nest mas d'ussee au metides.

# gues. D'autre parf. il n'est pas d'usage en matière d'extorsion de fonds de déliver une quittance et d'accorder des délais. Or, les deux choses ont été faires.

### M. Moithy

M' Month, plaide pour les deux Brackmann père et fis qui out pu roire que le parent-equi venait de les visites était très riche et que les sommes que le «Bossu» leur remettait-lei appartenaient: son attitude à la brasserie de Phalmepin (femiliarité avec la maîtresse de maison, et installation du «Bossu» comme s'il était chez lui) avait fait croire à Breckmann fils, que son cousin était très riche, qu' d'était au moins co-propriétaire de la brasserie.

M' de Lauwereyas

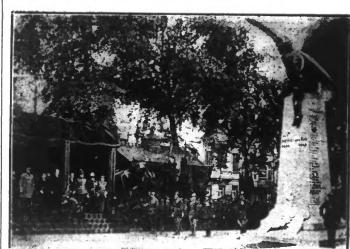
M' de Lauwereyas prononce une émouvante plaidoirie vour M. Lepoivre qui est victime de son imprudence et de sa serviabilité. Les explications qu'il fournit sont très plausibles: elles ne sont démenties que par les déclarations de Mrc Desmarères dont le rôle dans toute cette affaire est pius que consupect: elle s'est contredite a plusieurs reprise au continue l'avocat. M. Lepoivre n'a agi que dans l'interêt du ménage Desmarères. Cette opération ne lui a rapporté accun bénéfes. La reconnaissance de dette qu'on l'accundité.

nenefice. La reconnaissance de dette qu'on l'accuse d'avoir arraché de sa soi-disant victime, il l'a détruite.

M' de Lauwereyns conclut en demandant l'acquittement de son cilent.

L'audience est alors levée; le jugement sera rendu prochainement.

# UN MONUMENT AUX AVIATEURS BELGES



MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le Roi des Belges a inauguré à Bruxelles, au cours d'une cérémonie qui a été fort brillante, un monument élevé à la mémoire des aviateurs belges tombés au champ d'homeur pendant la guerre.

A LA CHAMBRE

# L'indemnité parlementaire

La motion d'ajournement est rejetée

LES BAUX A LONGUE DUREE.
On discute le projet adopté par le Sénat, coupletant et modifiant la loi autorisant la révision des prix des baux à lougue durée.

M. Lefas critique l'idée du plafond unique pour le relèvement du prix des locations, les cas, à on avis, étant trop variables.

M. Rollin, rapporteur, pour avis de la Commission du commerce, appuie ensuite les déclarations de M. Heary Paté sur la nécessité de reviser la loi qui a conduit des propriétaires à abuser de leur situation. M. Rollin dit que la commission du commerce demande notamment que la majoration maxima ne soit pas supérieure à 100 %.

ue la majoration manima de 100 %.

M. Brunet félicite la Commission d'avoir aporté un nouveau texte limitant à 75 % le maximum de la majoration pour les locataires mobiles.

sés. M. Félix Geuin, rapporteur de la Commission e législation civile, dit que le nouveau texte de l Commission sera publié à l'αOfficiel» dès demain. La suite de la discussion est renvoyée à mer credi matin. La séance est levée à midi.

### Séance de l'après-midi Paris, 8 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Herriot.

L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE L'ordre du jour appelle la discussion du rap-ort fait au nom de la Commission de comp-abilité par M. Rognon (Rhône), sur une propo-ition de loi ayant pour sujet d'augmenter l'in-emnité parlementaire.

M. Rognon défend la proposition M. Etienne Rognon, rapporteur, monte à la libune. (Applaudissements au gauche; bruit).

SEANCE DU MATIN

Paris, 8 juin. — M. Bonilloux-Lafon cuvre la fance à 10 h. 05.

LES BAUX A LONGUE DUREE
On discute le projet adopté par le Sénat, combes prix des baux à longue durée.

M. Lefas critique l'idée du plafond unique pour e relèvement du prix des locations, lea cas, à on avis, étant trop variables.

M. Bollin, rapporteur, pour avis de la Commission de comptabilité de la proposition, qui mistant, recuellit l'appai du Gouvernement.

La Commission de comptabilité entend défendre les droits de la démocratie, magré une contre les pariementaires. (Applaudissements à gauche.)

contre les parlementaires. (Applaudissements à gauche).
Les députés de gauche se tournent vers les tribunes des journalistes et leur adressent des

tribunes des journaisses es reus aucuerana apostrophes.

M. Rognon. — Je ne veux pas insister sur les charges qui pèsent sur, les députés obligés d'avoir appartement à Paris et en province; je n'apporterai pas à cette tribune des cas poignants; c'est une question de dignité. (Applandissements à gauche). Les représentants du pays ont droit à une indemnité sufficiente; il ne peut pas pour cux être question de accours.

### Les réserves de M. Piquemal

Les foserves de m. raquemas

M. Piquemal, communiste. — Nous pensons
que pour qu'un député puisse exercer dignement
son mandat, il faut que son traitement lui permette de vivre.

L'orateur dit ensuite qu'il n'est pas a priori
adversaire du relèvement, mais que si les députés votaient le relèvement de leur indemnité
propre, avant de s'occuper d'améliorer le sort
des plus humbles, on pourrait dire avec raison,
qu'ils se sont servis les premières.

## M. Barabant combat l'ajournement

M. Barabant Compat ragermement
M. Barabant deputé socialiste de la Oôted'Or, monte à la tribune.
M. Barabant souligne le contraste entre la
situation du député qui n'a pour vivre que sen
indemnité parlementaire et ceux qui peuvent
continuer à exercer leur profession.
M. Barabant. — Il faut être peur ou costre